



Il est normal que des accidents surviennent, tout particulièrement lorsque des enfants sont concernés.

Quelques sous par jour vous permettront de contracter une assurance accident pour étudiant qui placera votre famille à l'abri des frais qui ne sont pas couverts par votre régime de santé provincial ou votre régime d'avantages sociaux si votre enfant se blesse. Que l'accident survienne à l'école, pendant des activités parrainées par l'école, lorsque votre enfant s'amuse dans un parc ou même dans votre propre cour, nous avons ce qu'il faut pour vous protéger.

Quels frais sont couverts par l'assurance accident pour étudiant-e?



LES FRAIS D'AMBULANCE ET LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES D'HÔPITAL



LES SOINS DENTAIRES ET ORTHODONTIQUES D'URGENCE



LES PLÂTRES, LES BÉQUILLES ET L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL À DOMICILE



LES CONSULTATIONS, LA PHYSIOTHÉRAPIE ET LE TUTORAT



LES SOINS D'URGENCE POUR LA VUE ET LES LUNETTES DE REMPLACEMENT



LES SOINS MÉDICAUX EN DEHORS DE LA PROVINCE ET LES PRESTATIONS DE VOYAGE



Assurance accidents
pour étudiants

RÉGIME
DE BASE

AUCUNE
COUVERTURE

Transport en ambulance	0 \$	80 \$
Plâtre pour bras	0 \$	45 \$
Médicaments d'ordonnances	0 \$	29 \$
Physiothérapie	0 \$	500 \$
Location de télévision	0 \$	25 \$
Coût total	17 \$	679 \$



Choisissez votre niveau de protection et cessez de vous inquiéter

DE BASE	PLUS	PREMIUM
17 \$ PAR AN Protection de base à nos taux les plus abordables	25 \$ PAR AN Un heureux compromis entre une protection complète et la version de base	33 \$ PAR AN Notre régime le plus robuste, qui comprend des garanties en dehors de la province et des prestations de voyage

Protégez vos enfants. **Communiquez avec nous pour souscrire dès aujourd'hui**